

LE P'TIT CAILLOUTÉ

mai-juin 24

Saint-Didier-sur-Rochefort

#6

FOIRE DU 8 MAI : 3 ÉVÉNEMENTS EN 1 !

St Didier sur Rochefort

LA MAIRIE ET LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISENT LA

FOIRE DU 8 MAI

À PARTIR DE 7H

EXPOSITIONS, MARCHÉ ARTISANAL,
L'EMPORTE CRÊPES, PRODUCTEURS LOCAUX,
VENTES DE VINS ET DE PLANTS, BUVETTES

7H30-11H : TÊTE DE VEAU AU CAFÉ LES TROIS TEMPS

12H30 : JAMBON À LA BROCHE DU COMITÉ

10H : CÉRÉMONIE DU 8 MAI

LES CAILLOUTÉS

La traditionnelle foire du 8 mai, organisée par la commune et le comité des fêtes :

Tête de veau servie à partir de 7h30 au Café Les Trois Temps

Jambon à la broche préparée par le Comité à partir de 12h30

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à 10h

Portes-ouvertes des nouveaux locaux du Fablab de 10h à 12h

Marché de producteurs et d'artisans toute la journée

LA FÊTE DU PRINTEMPS DÉCALÉE AU DIMANCHE 26 MAI !

Le temps d'avril n'ayant pas été des plus chaleureux, Les Trois Temps décalent la Fête du Printemps au dimanche 26 mai à midi.

Même programme : poulet ou jambonneau rôti à la rotissoire, frites et sauces maison, concert gratuit du duo de Black Velvet, le tout sur la place du village et, on espère, sous le soleil !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE DIMANCHE 9 JUIN



Le dimanche 9 juin se tiendront les élections européennes.

Assurez-vous d'être inscrit pour pouvoir voter ! Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site www.service-public.fr rubrique "Vérifier son inscription sur les listes électorales"

1er mai : date limite d'inscription sur les listes électorales en ligne

3 mai : date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie

9 juin : scrutin en mairie de 8h à 18h

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à 87 communes est en cours d'élaboration sur le territoire de l'agglomération. Il est établi dans le cadre de la Loi Climat et résilience, et sera normalement effectif courant 2027. Ce document va remplacer tous les documents d'urbanisme effectifs, et orientera les politiques d'aménagement du territoire réfléchies à l'échelle de l'agglomération et des connexions entre toutes les communes. Entre autres sujets, les zones constructibles seront également très limitées. Un premier cycle de réunions publiques aura lieu en mai, le second cet automne.

La réunion publique de notre secteur se tiendra le jeudi 23 mai à 19h30 à la salle des fêtes de Boën-sur-Lignon. N'hésitez pas à participer.

Plus d'infos sur le projet : <https://www.pluiloireforez.fr/>

PISTE DE LUGNIER

Comme présenté à l'occasion des vœux municipaux, le projet de route forestière avance bien lui aussi. La commune travaille aux côtés du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) pour élargir et refaire la piste depuis la place de dépôt au-dessus de Vélines (venant de Lugnier), jusqu'à La Garde.

Cette future route forestière permettra une meilleure accessibilité au massif, afin d'encourager l'exploitation, la remise en route d'une dynamique sylvicole, mais aussi garantir les accès aux engins de secours, dans l'intérêt des forestiers mais aussi en cas d'incendie.

Une réunion technique sera proposée aux propriétaires forestiers concernés courant juin. Le projet sera financé à 80% par des fonds publics (Europe/Région/Département), 10% par la Mairie et 10% par les propriétaires. La mairie assurera l'avance de trésorerie dans l'attente des subventions.



LA MAM : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Malgré les retards, notre projet de mandat avance. Le permis de construire a enfin été posé en mars, et les appels d'offres travaux sont imminents. Les premiers travaux de démolition ont d'ores et déjà commencés, marquant ainsi le début de la phase concrète du projet. A noter que cette prestation assurée en régie par nos 2 cantonniers nous permet de réaliser une économie de 18 000€ !



PROJET DE COMMUNE NOUVELLE AVEC LA CÔTE EN COUZAN

Le conseil municipal continue de réfléchir au projet de commune nouvelle. Un groupe de travail est constitué dans chaque conseil, et nous avançons sur les différentes étapes. Courant mai, par exemple, rdv est pris avec les services des impôts pour simuler les possibles taux des impôts locaux à appliquer. Des réunions publiques sont à prévoir d'ici la fin de l'année dans chaque commune afin de pouvoir échanger avec les habitants.



TEOMI : LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Vous avez dû recevoir l'info dans votre boîte aux lettres : La TEOMI est la taxe qui va remplacer la TEOM. **Rien ne change ou presque...** Elle devient incitative, c'est-à-dire individualisée, afin de nous responsabiliser à la production de nos déchets non valorisables, et donc à leur réduction.

Objectif : réduire les coûts économiques de collecte/transport/traitement de ces déchets (à l'heure où les taxes sur l'enfouissement explosent !), mais aussi notre impact environnemental.

2024 : changement des bacs poubelle avec un système de puce électronique. Il y aura 2 systèmes : le bac verrouillable pour les poubelles qui resteront sur les points de collecte (car trop éloignés des habitations par exemple), et les bacs classiques, à sortir le jour seulement du passage des engins de collecte

2025 : tests de la collecte / année blanche et donc non taxée

2026 : lancement de la taxation - année de comptage

2027 : paiement de la TEOMI sur la base des bacs levés en 2026, en même temps que la taxe foncière.

Infos et docs téléchargeables ici : <https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/en-route-vers-la-taxe-incitative-teomi/>



FIN DU RÉSEAU CUIVRE > DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Anticipez la fin du réseau cuivre, qui sera effective en janvier 2026, et connectez-vous à la fibre dès aujourd'hui. Un dispositif de pré-raccordement gratuit (pour les bâtiments recensés entre 2023 et 2018) est proposé jusqu'au 31 décembre 2025 et permet de faire installer une prise terminale optique dans votre logement.

Comment faire ? Par internet sur www.TH42.fr ou au 04 77 430 855

VIE ASSOCIATIVE : LA BOULE DES MONTAGNARDS

Association des boulistes de Saint Didier, c'est un club de boule lyonnaise et de pétanque de loisirs.

Que vous soyez confirmé ou curieux, n'hésitez pas à venir (re)joindre La boule des Montagnards au terrain de boule situé montée du Champs de Foire : le jeudi après-midi pour la pétanque et le vendredi après-midi pour la boule lyonnaise.

Cotisation annuelle : 10 €

L'assemblée générale à lieu vendredi 3 mai au jeu de boules et elle est ouverte à toutes et tous !



ÇA SE PASSE CHEZ LES VOISINS !

Forum de l'emploi public territorial à Saint-Etienne

Mercredi 15 mai 2024 de 9h30 à 17h00 au stade Geoffroy Guichard.

Il est ouvert à tous les profils : demandeurs d'emploi, salariés en recherche de reconversion et étudiants.

Les Préamballes du festival des Monts de la Balle et la commune de Vêtre-sur-Anzon proposent un spectacle de cirque

Jeudi 16 mai 2024 à 18h30, sur le parking de la salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre, venez plonger dans l'univers poétique et féérique du cirque contemporain de la compagnie engagée pour la

préservation du vivant "T'es rien sans la Terre". Entrée gratuite, tout public. Buvette et snack sur place.

DÉCHÈTERIE MOBILE LE 06/06

Passage de la déchetterie mobile sur la commune, de 11h à 16h, dans le bourg. Ce 06 juin, jour de collecte du carton ! Pas de pneus.

KERMESSE DE L'ÉCOLE LE SAMEDI 29 JUIN APRÈS-MIDI !

Spectacles, animations et jeux, buvette. Dans la cour de l'école, ouvert à toutes et tous, organisée par le Sou des Ecoles.

Rédigé et édité par la commune de St Didier sur Rochefort
IPNS - avril 2024
1 montée du champ de foire
42111 Saint-Didier-sur-Rochefort
Tél. 04 77 97 90 51